

# ECRILU

Ne plus commencer par décoder, mais...  
Apprendre à coder pour parvenir à lire.

Jacques Delacour

Pour respecter la genèse de la communication écrite et les impératifs de la communication, **Ecrilu inverse la progression traditionnelle** qui commence actuellement par faire apprendre à lire (syllabiquement, globalement ou par tout autre méthode de lecture affectant du son aux lettres). Écrilu ne commence donc pas par faire lire<sup>1</sup>, par faire décoder, mais par attribuer un codage orthographique aux sons porteurs de sens afin de pouvoir, après cette action, lire les mots ainsi codés visuellement. Si on commence par coder l'entendu /rom/ dans l'expression /une bouteille de rhum/ avec rhum, alors rhum se lit /rom/ et pas rhume...

Apprendre à associer indissolublement et durablement oral et écrit est une manière de participer à la genèse historique de l'écriture. Cette action assurant en retour la lecture (la compréhension) dans 100% des cas.

Par convention d'écriture, dans ce texte, la langue parlée sera signalée entre deux //, comme par exemple pour dire ou entendre /solennel/, /pomme/ et /coder/. Les traces écrites homothétiques obtenues après codage seront présentées entre deux "" : "solennel", "pomme", et "coder".

Pour la clarté de la communication, voici quelques définitions indispensables

## 1. Définitions :

**Coder et Ecrire** sont les deux actes fondateur de la communication écrite. Dans toutes les civilisations, le codage de l'oral par écrit a nécessairement et obligatoirement précédé la lecture. **On a donc appris à écrire en premier**. En retour d'écriture, la connaissance du codage écrit utilisé a fourni les moyens mémoriels engendrant la lecture. Par exemple on a commencé par coder /aquarium/<sup>2</sup> avec "aquarium" pour se souvenir des valeurs sonores de toutes les graphies conduisant à la lecture : "a" se décodera de deux façons, /c/ se lira avec "qu", "u" sera la lettre représentant (symbolisant, accompagnant, traduisant, illustrant) le son /o/. La valeur sonore des

---

<sup>1</sup> Ce n'est donc pas une méthode de lecture, même si le but à atteindre est le même : pouvoir lire.

<sup>2</sup> Pour bien comprendre que le décodage est tributaire dans tous les cas du coadge.

graphies n'est pas stable, universelle, **elle est toujours celle utilisée au moment du codage initial**, essentiellement liée au sens plus qu'au son (au, aux, eau, eaux, haut, hauts, a (football) pour /o/ par exemple). On pourra même par la suite, avec un peu de pratique, comprendre directement /aquarium/ en voyant "aquarium", sans passer par le décodage, ce que l'orthographe facilitera. L'écriture est la traduction physique et manuelle du codage mental servant à coder et lire.

**Coder**, C'est choisir, pour écrire, de représenter un sens, par une trace visible. Des peuples peuvent ne pas disposer d'écriture pour communiquer, tous disposent d'un codage oral du sens, codant un sens avec une onde sonore. En système d'écriture alphabétique français, le sens et le son sont codés simultanément. Ainsi le son /on/ codé au sein du sens longtemps est codé "ong", au sein du sens plomb il est codé "omb". Commencer par coder du sens par écrit conduit automatiquement à sa lecture (en mémoire du sens codé). Si on a codé /oiseau/ avec "oi-s-eau", alors "oiseau" se lit nécessairement /oiseau/<sup>1</sup>.

**Le codage** est l'opération mentale qui met en mémoire le signe graphique (une ou plusieurs lettres) choisi, **supportant à la fois le sens et le son**<sup>2</sup>. Cette opération mentale est réalisée uniquement au moment du codage initial qui est parfaitement biunivoque, assurant la lecture dans 100% des cas. Si /on/<sup>3</sup> a fait l'objet d'un codage avec "ong" dans le sens /longtemps/, alors à la vue de "longtemps" on peut lire ce mot et en particulier sonoriser "ong" en /on/. Si on a codé /longer/ avec "longer", alors "ong" code deux phonèmes porteurs de sens (et "g" n'est pas /g/ de /groupe/...). Notre codage est donc très souvent idéographique. Conclusion : il n'existe qu'un seul codage, le codage écrit orthographique, à la fois phonologique dans sa structure et idéographique dans sa réalité visuelle. L'écriture, effectuée manuellement ou à la frappe lettre à lettre, n'est pas le codage, c'est la conséquence concrète du codage. Ecrire "on" lettre après lettre est tributaire du codage du sens pour sa lecture (longer, monsieur, moniteur et taon).

La lecture de lettres n'est donc pas toujours un décodage standard. Car les possibilités de décodage sont toujours plurielles On peut même affirmer qu'il y a des décodages plutôt qu'un décodage. Ainsi en voyant "en", en l'absence du codage idéographique initial (donc du sens que l'on recherche), il y a de nombreux décodages possibles : "solennels, ils viennent à l'examen en tenue de sport", six décodages et un seul "en" visible ! Et remarquez que "vien" de viennent ne se décode pas comme celui de convient, le "men" d'examen comme celui de mentir, etc.

Il n'existe aucun codage de non-sens donc de non-mot puisque l'action de coder par écrit, si on veut communiquer, comporte obligatoirement deux facettes : le codage du son et le codage du sens, le recto et le verso du papier disait Saussure,

---

<sup>1</sup> Saussure est d'accord, il fait remarquer que dans ce mot aucune des lettres ne se décode comme attendu, ce qui justifie de commencer par établir le mot en codant les phonèmes pour pouvoir le lire en accord avec sa propre phonologie.

<sup>2</sup> Et pas le phonème encore, car la conceptualisation mentale n'a pas eu lieu, il y a tellement de /on/ différents, surtout quand la phonologie de sa langue maternelle ne comporte pas de sons nasalisés.

<sup>3</sup> Toute la question est là : de quel /on/ parle-t-on ?

inséparables. Si ce qu'on code n'est pas lisible (compréhensible) par une autre personne ce n'est pas un codage dont la raison d'être est la communication d'un sens.

**Le codage biunivoque** : celui qui permet le retour en miroir dès qu'on a installé le codage. Deux exemples : Pierre est le frère de Paul, assure l'affirmation "Paul est le frère de Pierre". Coder /in/ au sein d'/examen/ avec "en" permet d'assurer que ce "en" au sein de "examen" se lit /in/. Le codage écrit est biunivoque. En mémoire de ce codage, la lecture affecte à "en" sa bonne valeur sonore.

**Le décodage direct des lettres est univoque: il ne permet pas d'assurer le retour.** Exemple : Julie est la sœur de Pierre ne permet pas d'affirmer que "Pierre est la sœur de Julie". **Voir** "en" ne permet pas d'assurer que "en" se décode /in/ comme dans examen, c'est évident. On ne peut donc décider arbitrairement de se soumettre à la loi des grands nombres et attribuer une valeur sonore fixe aux lettres ou groupes de lettres<sup>1</sup>. Le décodage appris à l'école est une sorte de roulette russe, assassinant le codage (on a peut-être une chance de tomber juste...).

**Le décodage n'est pas fiable, seul le codage écrit est totalement stable, fixé par l'Académie, organisant la communication écrite : écriture et lectures en découlent.** La lecture n'est certaine qu'après codage, le décodage n'ayant aucune consistance certaine : voir planer, plante, plaie, plausible ne permet pas d'assurer à coup sûr la récupération des sons supportés par le visuel "pla" en dehors du codage préalable de ces mots (5 lectures différentes de pla..).

**Lire**, c'est retrouver le sens à partir des multiples traces mémorielles installées lors du codage initial. Au début, la lecture s'effectue toujours immédiatement après le codage, en mémoire de cette écriture initiale. Si on commence par coder les 4 sons de /lontan/ avec "l-ong-t-emp", alors on peut lire sans problème "longtemps", aussi vite et aussi facilement que femme ou maman après codage.

Commencer par le codage écrit permet de lire ce qu'on a écrit et d'apprendre à lire ce qu'on n'a pas encore écrit, on verra comment.

### **Le phonème :**

La plus petite partie sonore indispensable à l'accès au sens du langage parlé. Son remplacement à l'oral par un autre phonème conduit à un autre mot ou à un non-mot qui n'a pas encore été utilisé pour coder un sens. Si on remplace le phonème /i/ de /fils/<sup>2</sup> (le fils de Maurice...) par un autre, on peut obtenir d'autres mots : /fausse/, /fosse/, /fasse/, /face/, /fonce/, /fesse/, /fusse/. La combinatoire (l'algèbre du langage selon Vygotski) permet de former tous les mots de la langue orale à partir d'environ 35 phonèmes. Une langue à trois sons offre 6 possibilités : /cor/, /roc/, /ocre/, /orque/, /croc/ et /rco/ qui ne code aucune réalité. Le codage écrit se calque sur le codage oral, seule la nature du code change, le son étant remplacé par des signes, une ou des lettres.

---

<sup>1</sup> "fai" se décode de 8 manières différentes dans faire, faisant, faim, faillir, coiffai et conduit à des sens différents dans faisan, coiffais, coiffait, coiffaient

<sup>2</sup> Ici on ne lit pas le "fils" de "les fils de chaîne ou de trame"

Le phonème est l'abstraction de tous les sons qui jouent le même rôle sonore au sein de mots différents. Les diverses prononciations ou accents, les modifications apportées par la coarticulation (/a/ de art est différent du /a/ de rat), sont perçues par le cerveau comme un concept fonctionnel nommé phonème. Il y a environ 35 phonèmes en français. Soumis à deux phonologies distinctes ou à une difficulté d'harmonie avec la phonologie française, l'apprenti aura bien du mal à accéder au phonème, même s'il parle avec des sons. Par contre il saura coder "ses" phonèmes par écrit. Raison de plus de l'aider à coder le sens qu'il met sous sa prononciation personnelle des mots.

### **Le graphème :**

Il est l'équivalent conceptuel écrit du phonème, constitué des diverses et nombreuses graphies le codant. Il y a donc 35 graphèmes (autant que de phonèmes, et pas plus) mais plus de 550 graphies participant au codage des 35 phonèmes ou des quelques centaines de sons.

En lecture directe, si on n'a pas accès d'une manière ou d'une autre au découpage graphémique, on a peu de chance de pouvoir lire "en". Si on voit **penser**, on peut espérer que "en" se décode /an/. Espérer, car voir "en" conduit à divers décodages comme dans **moyen** (/in/), **cérumen** (/ène/, "en" codant deux phonèmes), **chantent** (ici "ent" fait partie d'une terminaison verbale invitant au décodage phonologique /t/), ou **solennel** (deux phonèmes). Seul le codage initial du sens et des sons assure en retour la lecture de graphies identiques porteuses de plusieurs sons en fonction du sens. Particulièrement vrai pour les homographes fier et fier, est et est, as et as, content et content, couvent et couvent, fils et fils, etc.

### **Les lettres**

Elles sont des signes supportant des phonèmes, différents suivant les mots et les langues. Elles sont utilisées seules ou groupées, toujours arbitrairement pour coder du sens oral par écrit. **Hors du sens, elles ne supportent systématiquement aucun son précis, surtout en français.** Chacune de nos 26 lettres est utilisée au minimum pour coder deux phonèmes différents<sup>1</sup>. Le nom des lettres n'est d'aucune utilité pour coder puisque le codage est un lien mental reliant un son donné (et pas le nom de la lettre) à une forme écrite arbitraire. Au codage il faut apparier mentalement le sens et la forme de la ou des lettres utilisées socialement pour représenter les sons concernés au sein de sens précis. On doit donc coder sans prononcer le nom des lettres qui sont là uniquement pour être vues et énoncer leurs valeurs sonores changeantes. Le nom de quelques voyelles est parfois identique à **une** de leur valeur sonore : c'est le cas de "a" dans manège, mais cette dernière peut aussi participer au codage d'autres phonèmes comme dans rayer, football, équateur, août, manger, mauvais, main, feraj, maigre, etc. ; "e" code /e/ dans mener, mais pas dans mentir, beige, femme, etc. ; "i" dans livre, mais pas dans fin, trait, loin, etc. ; "o" dans sol, mais pas dans pont, boire, tour, noyau, foot, etc. ; "u" dans lutte, mais pas dans que, pour, un, jungle, heureux, harmonium... la lecture est directement imposée lors du codage initial, elle est possible

---

<sup>1</sup> La lettre "e" est présente dans une des codages graphiques de 33 phonèmes sur les 35 !

en mémoire de ce codage. C'est donc ce codage qu'il faut installer mentalement en **commençant par apprendre à écrire les mots.**

### **Le code**

Le seul code qui existe, c'est le code alpha-orthographique, associant simultanément sens, phonologie et graphies. En écriture alpha-orthographique (la nôtre), on code du sens, et on choisit un code souvent particulier pour chacun des phonèmes constituant le mot à écrire. Ce choix du code est totalement arbitraire, objet d'un consensus social<sup>1</sup>. Ainsi "a" peut représenter /a/ dans /papa/ mais "e" peut être également choisi pour écrire /a/ dans /femme/ et "a" peut participer au codage de 12 phonèmes différents. On devrait donc parler de codes d'écriture et pas de code de lecture. Conséquence, **il ne peut pas y avoir de code de décodage, on ne peut pas attribuer avec certitude un son à une ou des lettres**<sup>2</sup>. Ce serait mentir aux élèves que de leur apprendre que "a" se décode /a/<sup>3</sup>. Seul le codage orthographique initial du sens, suivi de son écriture, permet de connaître la valeur sonore de "a" dans les mots suivants : partir, football, faisant, faire, manger, mauvais, etc.

**L'encodage** est possible lorsqu'on a déjà codé. Il ne faut pas le confondre avec le codage. C'est ce que réalise l'élève sous la dictée du maître. Il écrit alors en souvenir des codages des sens qu'il a déjà mémorisés. Il encodera correctement "femme" s'il a su déjà coder /femme/ avec "f-e-m-me". Ce qui interdit les dictées pièges où l'enfant choisit ou invente les "movè" codages.

Un élève qui veut apprendre à lire les mots doit commencer par en coder un certain nombre pour assurer un début de lecture. En utilisant la combinatoire orale traduite par écrit, il pourra aussi parfois lire ou écrire des mots nouveaux. Après avoir codé /rame/ avec "rame" il peut écrire et lire "mare" et "arme". Mais le décodage étant univoque, il ne peut pas lire ou écrire /orque/ après avoir codé "cor", deux mots pourtant isophones. Il faudrait que /orc/ se code "orc" et pas "orque" pour que sa lecture découle du codage de /cor/, tout comme c'est possible avec roc et cor.

## **2. La genèse historique des codages écrits :**

Les étapes historiques du codage d'un sens (mot ou récit) illustrent l'impossibilité de décodage sans accès préalable au codage. Les paléographes ne savent toujours pas lire certaines écritures, faute d'accès au codage initial. Le Rongo-Rongo de l'île de Pâques reste encore un mystère, les codeurs ayant disparu. Certaines écritures sont "sonorisables" mais pas lisibles (sans accès au sens).

### **Les peintures rupestres :**

---

<sup>1</sup> L'orthographe, ainsi nommée abusivement puisque les lettres peuvent, à la limite, coder n'importe quel son!

<sup>2</sup> Condamnation raisonnable des méthodes de lecture, qui ne peuvent exister sans codage. Il peut se mettre en place une progression des codages, mais pas de méthode de lecture.

<sup>3</sup> C'est effectif dans environ 50% des cas au sein d'un texte (on peut vérifier), pour décoder correctement il faut déjà savoir le codage initial sinon c'est hasardeux !

Elles soutiennent par écrit un récit et permettent au lecteur qui a écrit ces "textes" de reformuler l'oral qui leur a donné naissance. On peut aussi les lire après avoir écouté et mémorisé la lecture d'un autre lecteur averti. On imagine les pertes ou déviations de sens. Le professeur qui utilise un diaporama pour faire cours emploie encore ce mode de fonctionnement, s'appuyant sur un aide-mémoire projeté qui lui est autant utile qu'aux auditeurs.

### **Des dessins symbolisés**

Ils permettent d'écrire directement les sens de la langue parlée avec des "signes". Le chinois mandarin écrit en est un exemple. Les lettrés commencent tous par apprendre à écrire, associer le sens avec une "image" visuelle et gestuelle le symbolisant et répondant à un tracé dont le déroulement parfaitement ordonné aide à la mémorisation. En mémoire de ce dessin effectué (mémoire visuelle et kinesthésique) on peut le lire. C'est une lecture globale, idéographique. Codant essentiellement du sens, cette écriture peut aider des Chinois parlant des dialectes différents à communiquer : le sens codé par écrit par un "signe" commun est lisible directement avec des mots de dialectes différents, codant le même sens. Comme si nous lisions blé, flouze ou pèse en voyant argent.

### **Un mélange de symboles directs et de représentation des sons.**

Ainsi des hiéroglyphes qui codent directement du sens oralisé s'aident du codage de certains sons. La lecture oblige une mémorisation du codage écrit, global et phonologique. Signalons que le chinois écrit utilise aussi des signes phonologiques pour rendre compte parfois de l'impact des tons oraux modifiant le sens.

### **Un codage uniquement des sons de la parole : le système alphabétique**

Les écritures globales obligent à un long et fastidieux apprentissage. Les codes écrits n'ayant quasiment aucun lien avec la phonologie, chaque mot doit être appris, graphié et encore graphié dans un ordre donné soutenant sa mémorisation.

On a donc changé radicalement ce code en système alphabétique, symbolisant chaque son décisif (chaque phonème) de la langue par un signe. **Mais le principe mental d'association, de codage, reste le même.** On code le son supportant le sens<sup>1</sup> avec un signe unique, c'est l'écriture alphabétique du sens. Au codage, à l'écriture, chacun peut écrire rapidement des nouveaux mots dès qu'il connaît les codes écrits de quelques phonèmes. Ce que réalisent tous les jeunes enfants bien avant de savoir écrire et lire (voir Ferreiro, Montessori<sup>2</sup>, ou Javal et Freinet). Les petits japonais codent d'abord les syllabes de façon biunivoque, le décodage étant assuré. "to" vu se lit toujours /to/, il n'y a pas de mots du style "tombe, toute, toiture, tondre" où "to" vu ne se lit pas /to/ ! On peut ensuite associer en un mélange pédagogique savant le code alphabétique pur et des signes idéographiques historiques<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> On code le sens à travers le codage des sons : c'est la double articulation de Martinet.

<sup>2</sup> Voir ce texte : <http://meirieu.com/PATRIMOINE/montessoridelacour.pdf>

<sup>3</sup> GALAN C. *L'enseignement de la lecture au Japon*, Toulouse : PUM, 2001, 365p.

La lecture est toujours un rappel sonorisé du codage écrit mémorisé. Si on vient de coder /foutbol/, avec "football", on peut alors relire "football" sans erreur possible. **La double activité, coder puis lire à la suite, est alors à la portée de tout être humain.** Apprendre à coder par écrit est automatiquement l'assurance de comprendre pourquoi et comment fonctionne la lecture<sup>1</sup>. Dans l'Antiquité, en Grèce ou en Italie, on n'utilisait aucune méthode de lecture<sup>2</sup>. On commençait par écrire sur des tablettes de cire ou d'argile. Le code était fonctionnel biunivoque en écriture comme en lecture. Un son s'écrivait avec une lettre unique et cette lettre était la seule à coder ce son, donc elle se lisait d'une seule façon. Ceci a rendu la lecture simple et aisée : si on voyait "a", c'était toujours /a/, jamais comme en français /è/ dans rayer ou /o/ dans football, ou /oi/ dans équateur<sup>3</sup>. On pouvait même sonoriser des mots sans en connaître le sens (sans pouvoir les lire)<sup>4</sup>.

### **Un codage biforme, phonétique et idéographique, comme en français.**

En français, cadeau de l'Académie, le code n'est plus alphabétique pur. Un même son peut être codé par plusieurs lettres différentes, seules ou associées. **Conséquence, une même lettre peut donc être décodée de multiples façons.** Le seul code stable existant est donc le code orthographique. Ce qui invite à commencer par coder plutôt que décoder. Car si "a" code le son /a/ dans 99% des cas, la lettre "a" ne se lit /a/ que dans 50% des cas au sein d'un texte, il faut choisir entre 11 autres décodages possibles.

La lecture doit alors s'appuyer sur les souvenirs des codages des sens et sur la mémoire du codage idéographique : "**mi, mie, mies, mit, mis, m'y**" (au sein de phrases). On peut alors comprendre que la lecture soit simultanément et totalement dépendante des deux codages initiaux et simultanés du sens et du son. D'autant que la pratique du décodage phonétique est trop souvent incertaine. Par exemple, 3 phonèmes différents (/è/, /e/, /é/) peuvent être codés par les mêmes lettres "ai" comme dans **faire, faisons, ferai** et la vision de "ai" engendre encore un quatrième décodage dans **faim**... Voir la graphie "ai" n'assure donc jamais un décodage certain. A l'inverse, coder des sens (faire, faisons, ferai, faim) assure toujours la lecture de "ai"! Le codage des phonèmes différents représentés par "ai", seul ou accompagné, permet toujours par la suite la bonne lecture. Le codage initial rend possible la lecture des lettres "ai", partie d'un graphème constitué de plus de deux lettres comme dans "pain, daim, mais, bienfaisant, américains, etc., et parfois codant deux phonèmes comme dans assaillir.

### **Commencer par apprendre à coder pour parvenir à lire**

A l'image de la naissance des systèmes d'écritures décidant du codage social commun permettant la communication, tout apprenti devra commencer par les étapes nécessaires à l'établissement de l'écriture orthographique. Des marches

---

<sup>1</sup> On a remarqué que ceux qui savent écrire savent lire, l'inverse n'est pas vrai, ceux qui savent lire ne savent pas forcément écrire.

<sup>2</sup> Les livres étaient trop chers et trop précieux pour qu'on crée des méthodes de lecture !

<sup>3</sup> 12 décodages différents de "a" possibles...Ce qui explique que commencer par lire en latin ne permet pas de lire le français...

<sup>4</sup> Ce qui arrive parfois aux paléographes qui parviennent à sonoriser certaines écritures sans accès au sens...

pédagogiques pratiques lui permettront de commencer par coder les sens-sons avec les graphies correctes, d'apprendre le codage orthographique, de parvenir à lire en mémoire de ce codage initial.

### 3. Le fonctionnement mental du codage

Bien avant son application à l'écriture, le codage est utilisé par l'homme depuis des lustres, en de nombreuses occasions. Il est constitué par la liaison mentale arbitraire entre un objet premier et un objet second. A charge pour cet objet second d'autoriser l'évocation mentale du premier en mémoire du codage choisi et installé<sup>1</sup>. Il n'a aucune existence palpable, seulement attesté par le lien mental unissant le sens et l'écrit réalisé.

Exemple célèbre : les madeleines de Proust. Le code, les madeleines, est né d'une association des madeleines avec une atmosphère complexe et a permis grâce à ce codage mental initial, le retour mémoriel à l'atmosphère s'y rattachant.

Exemple fourni par le Petit Poucet : ce dernier code son chemin avec des cailloux (écrire le chemin), pour avoir la possibilité de décoder, de lire le code, de retrouver ses parents. Cailloux et chemin n'ont aucun lien observable, mais le codage mental effectué permet de retrouver son chemin.

Le codage installé est irrépessible. Vous ne pouvez vous en libérer facilement. Les addictions sont de ce type. Plus prosaïquement chacun a pu expérimenter sa puissance avec l'effet paillason : même en sortant, si vous passez sur un paillason vous vous essuyez souvent les pieds. L'effet Stroop le prouve en lecture : vous lisez le mot plus que sa couleur, le codage écrit étant plus prégnant que le nom de la couleur.

Autre exemple, illustrant le codage et sa lecture : je dispose d'une boîte, je l'ouvre et j'y dépose un papier portant le mot "liberté". Ce faisant je viens d'associer mentalement la boîte et le mot liberté (c'est le codage idéographique). **Acteur du codage**, je peux sans aucune erreur et sans ouvrir la boîte, indiquer à toute personne ce qui est écrit sur le papier enfermé dans la boîte (c'est la lecture). Dans ce cas, le mot liberté représente l'aspect sonore du codage, et la boîte son code idéographique.

Pour comprendre l'importance vitale de l'acte qui installe le codage mental permettant la lecture, je peux demander à une personne n'ayant pas assisté au codage initial (à l'écriture), de dire ce qui est écrit sur le papier placé dans cette boîte : elle ne le pourra pas. C'est toujours l'acte créateur d'écriture qui décide de la lecture, jamais l'inverse. **Sans codage écrit réalisé, préalablement mémorisé, pas de lecture possible.**

Nous devons appliquer ce constat banal à l'apprentissage de la communication écrite pour aider les analphabètes (enfants ou adultes) à apprendre d'abord à coder

---

<sup>1</sup> Le "doudou" est un bel exemple de codage.

les mots dont ils connaissent le sens, ce qui leur ouvrira automatiquement la possibilité d'orthographier et de lire correctement. C'est la démarche écrilu **qui n'est donc pas une méthode de lecture**<sup>1</sup>, mais **une méthode d'apprentissage du codage écrit**<sup>2</sup> permettant la lecture en mémoire des codes utilisés.

En pratique, l'écritoire<sup>3</sup> apporte une solution au double codage phonologique et idéographique.

En observant les quelques colonnes<sup>4</sup> de l'écritoire ci-dessous, on voit que l'aspect phonologique du codage est représenté par la colonne, alors que l'aspect idéographique est représenté par la graphie particulière à choisir au sein de cette colonne en fonction du sens.

L'élève comprend et apprend ainsi que les lettres ne représentent pas systématiquement un son mais que **le son est expressément codé de façon orthographique**.

Une fois écrit, l'allure générale du mot permettra par exemple de le lire en le reconnaissant et en sachant quel sens a été codé. Après pointages de /mè/<sup>5</sup>, en voyant les écritures obtenues, on pourra les lire au sein d'une phrase faisant sens...:

**mais, met, mets, m'est, m'es, maie, maies, m'aie, maies, m'ait, m'aient, mê(me)**

Au début, on peut faire l'économie de codes trop particuliers, et axer le travail sur le codage le plus courant en proposant de **coder des mots utilisant majoritairement les archigraphèmes** en tête de colonne. Sans jamais oublier des mots comme homme ou femme au codage spécifique (aussi irrégulier que les autres codes!), confirmant l'aspect idéographique du codage alpha-orthographique. .

Voici quelques colonnes de l'écritoire sur lesquelles on peut pointer (désigner avec un pointeur) les graphies correctes à utiliser et mémoriser.

---

<sup>1</sup> Certains, méthodistes convaincus, se sont saisis de l'écritoire pour accompagner une méthode syllabique, attestant d'une mauvaise lecture de mes écrits.

<sup>2</sup> Voir le site écrilu qui en propose une des applications pédagogiques possibles ayant porté des fruits.

<sup>3</sup> Écritoire est masculin ici.

<sup>4</sup> On pourra demander à partir du site "ecrilu" à recevoir des fichiers présentant des écritoires (individuels et collectifs) et de nombreux logiciels.

<sup>5</sup> Toujours au sein d'une phrase donnant le sens avant codage.

i	u	o	a	e
is	us	os	as	ai
ie	ue		à	on
ies	ues	ot	â	
ient	uent	ots	ah	
it		ôt		
its	ut	ôts	at	
id	uts	op	ats	
ids		ops		
iz	hu	oc	ha	
ix	hut	ocs	e	
y	huts	ho		
		au		
î		u		

m	r	n	l	p
ms	rs	ns	ls	ps
me	re	ne	le	pe
mes	res	nes	les	pes
ment	rent	nent	lent	pent
mm	rr	nn	ll	pp
mme	rre	nne	lle	ppe
mmes	rres	nes	lles	ppes
mment	rrent	nment	llent	ppent
m'	rt	n'	l'	
	rd			

Chaque colonne permet de coder simultanément l'aspect phonologique de la langue parlée et l'aspect idéographique de la langue écrite (la graphie spécifique au sens). Pointer "i" assure à la fois le codage de /i/ (son écriture) et sa lecture. On écrira en pointant la graphie "i" pour coder le /i/ de /partir/, en pointant la graphie "ie" pour pointer le /i/ de /partie/ et "ies" pour coder /i/ de /parties/<sup>1</sup>. Chaque colonne permet

<sup>1</sup> A chaque fois, on expliquera ce que marquent certains signes, ce qui assurera l'orthographe.

également de lire : on lira "i" chaque fois que le pointeur touchera une des graphies de cette colonne sonore. Toutes les colonnes fonctionnent ainsi, permettant à la fois l'écriture phono-orthographique et la lecture idéo-phonographique en découlant.

**Cet outil d'apprentissage est actuellement le seul qui permet à la fois de faire coder et lire tout apprenti.**

On peut penser que c'est compliqué.

**L'élève écrit** quand il part d'un mot oral connu et pointe les graphies orthographiques successives nécessaires pour coder les phonèmes.

**Il lit** quand il voit pointer un mot par une tierce personne, en récupérant les valeurs sonores des graphies pointées dans chaque colonne phonologique<sup>1</sup>.

On peut reconnaître ici une application de la TMPP et des neurones miroirs.

Ainsi : "m", "me", "mes", "mme", toutes les différentes graphies dans cette colonne du phonème /m/, sont des codes écrits du phonème /m/. C'est au moment où il pointe les graphies que le codeur doit apprendre la bonne orthographe du mot. Ce sera à l'aide de la lui indiquer au départ : **il ne peut pas la connaître avant de l'avoir apprise**<sup>2</sup>. La présentation graphique bicolore, signalant les empanx graphémiques par les changements de couleur, témoignera des deux codages effectués simultanément, phonologique et idéographique (orthographique), et participera visuellement à la mémorisation des codages mentaux nécessaires à l'écriture puis à la lecture.

**normal            penser ou    panser**  
**normal            penser ou    panser**

Avec cet outil on commence facilement par apprendre à écrire du sens. La lecture est toujours phonologiquement correcte et porteuse de sens, puisqu'il suffit de récupérer le son de chaque colonne pointée pour lire le mot. En voyant le pointeur se déplacer sur les graphies m-on-s-i-eur respectivement dans les colonnes phonologiques (m-on-s-i-eur pour /m-e-s-i-eu/), la lecture de monsieur est toujours assurée : monsieur n'est pas un cas particulier, il se conforme, comme tous les mots, au codage phonologique et orthographique (colonne sonore + graphie spécifique). Tous les mots sont pointables de cette façon à l'écriture, donc lisibles à la suite.

En programmant un apprentissage du codage par écrit, phonème après phonème, en proposant des mots à coder puis à lire ne comportant que les phonèmes déjà étudiés, l'enfant prend contact progressivement avec les deux composantes de l'écrit : phonologique et orthographique. A chaque nouvelle étape phonologique toutes les composantes phonologiques de la langue écrite déjà étudiées sont révisées, réutilisées, remobilisées pour asseoir la mémoire phono-idéovisuelle conduisant à l'écriture et à la lecture de mots, de phrases et de textes.

---

<sup>1</sup> Les méthodes de lecture ne font travailler que la lecture, pas le codage qui est pourtant la clé de la lecture.

<sup>2</sup> La preuve, tout décodeur ignorant le codage écrit "fauxnologiquement" : foto, bato, examen

A chaque codage, le sens est présent, avec plus de certitude si le mot à coder est proposé par l'élève. L'aspect phonologique est traduit par le pointage dans chaque colonne, l'aspect idéographique apparaît au moment du choix de la graphie orthographique du phonème dans cette colonne. Seul l'écritoire<sup>1</sup> permet cette prouesse de réunir simultanément en mémoire de travail, le sens, la phonologie et l'orthographe. Cet outil peut accompagner les élèves de l'école primaire jusqu'au CM2. Il permet au maître d'indiquer rapidement et visuellement une orthographe particulière : il lui suffit de pointer le mot concerné, à charge pour l'élève de rééditer le pointage pour une mise en mémoire procédurale, ou d'écrire le mot au cours d'une dictée sur pointage muet.

Ecrilu part donc du mot prononcé, du sens, et commence par coder en pointant les graphies utiles dans les colonnes phonologiques. L'élève écrit, sur son écritoire par pointage, puis graphiquement, à la main, sur son cahier d'écriture, assurant ainsi une prise de conscience de l'aspect idéographique du mot dont le lecteur s'emparera rapidement pour le reconnaître plus que le décoder.

On consacra donc un premier temps à l'apprentissage de l'écriture des mots pour assurer leur lecture dans un second temps. Au début, on pointera les mots, on les écrira, puis on les lira. En aucun cas on ne demandera la lecture d'un mot dont il serait impossible de deviner les phonèmes (aquarium !). On s'en tiendra à des extensions reprenant les graphies connues. Si on a pointé, écrit et lu /normal/ alors on pourra tenter de lire par extension : nord, Rome, mare, rame, arme, etc. (plus de 50 mots). C'est possible puisqu'on sait alors que le sens va aider à la lecture, sachant qu'on ne code que du sens<sup>2</sup>. Les exercices bâtimots sur ordinateur permettent même de présenter systématiquement les diverses écritures conduisant à visualiser des sens différents<sup>3</sup> sur simple pointage phonologique : en pointant m-o-r, l'ordinateur dévoile : mort, morts, mord, mords, mors. On aurait pu ajouter maure, maures.

Thimonnier<sup>4</sup>, confirme la nécessité de partir de la langue orale : p.41. *"Une langue est surtout caractérisée par sa forme parlée. La forme écrite,- quand elle existe – apparaît le plus souvent comme un simple décalque de la parole. D'ailleurs n'est-ce pas sous sa forme parlée que nous avons appris notre langue maternelle, et n'est-ce pas en s'appuyant sur la langue parlée qu'on s'initie à la langue écrite ?"*

Les pédagogues savent tous qu'il faut s'appuyer sur les connaissances acquises pour en gagner d'autres (dans la zone proximale d'apprentissage).

En commençant par coder (puis écrire) on ne peut plus jamais déformer un mot à la lecture. Son codage par écrit est parti du sens, d'une prononciation, même si elle est personnelle. Donc, **quelles que soient les graphies orthographiques**, on pourra lire ce qu'on a écrit. En clair, si on connaît l'orthographe du mot c'est qu'on connaît les graphies-phonèmes qui ont été utilisés pour le coder, sa lecture conduit inévitablement

---

<sup>1</sup> masculin ici

<sup>2</sup> A quoi pourrait bien servir le codage d'un non-mot (pilourin), si ce n'est à séparer artificiellement le sens, le phonologique de l'idéographique, tous trois indispensables à la lecture ? Quant au codage d'un pseudo-mot (chêze) c'est la porte ouverte à la dysorthographe.

<sup>3</sup> Consulter le site [ecrilu](#)

<sup>4</sup> Thimonnier **"Code orthographique et grammatical"** 1970 – 320 pages chez Hatier

au sens. Imaginons que l'Académie française ait décidé de coder le mot /cheval/ avec "h-e-v-a-l"<sup>1</sup>, "h" codant le phonème /ch/, alors "heval" se lirait sans problème /cheval/<sup>2</sup>. Ce n'est pas plus surprenant que lorsqu'on code le mot /femme/ avec "femme", où "e" code le phonème /a/ !

Partir de la langue parlée, apprendre son orthographe par le codage écrit, et lire aisément à la suite, c'est exactement ce que propose écritlu :

Il est en effet évident qu'un analphabète placé devant un texte, ne pourra pas déterminer les empans graphémiques et encore moins lire : savoir que "■" se décode parfois /n/ ne permet pas de sonoriser les 3 "■" différents dans la phrase ci-dessous... (et lequel correspond à /n/?):

♫■ ■ℳ □ℳ◆◆ □☉⋄ ♫□○○ℳ■♫ℳ□ □☉□ ☰↑♫□☰ℳ□☞

Et si on aide à découvrir les empans graphémiques, en les signalant par un changement de couleur, on ne peut toujours pas savoir, sans codage préalable, quels phonèmes ont été codés. La lecture est encore impossible (3 décodages différents de "n" "■" et lesquels ?)<sup>3</sup>.

♫■ ■ℳ □ℳ◆◆ □☉⋄ ♫□○○ℳ■♫ℳ□ □☉□ ☰↑♫□☰ℳ□☞

Si on fournit au lecteur un des codages correct, il est toujours loin de l'accès au sens, ne pouvant encore sonoriser le mot en entier, sens qui est pourtant l'objet à communiquer! Et il ne peut décoder les deux autres "n".

Seul le codage orthographique préalable, fournissant dès le départ le sens, les sons, les codes graphémiques, fournit simultanément au lecteur la prononciation de chaque graphie et le sens du mot vu. L'élève peut alors lire ce qu'il a écrit sans erreur possible :

**On ne peut pas commencer par décoder.**

## Le rôle de la phonologie

Notons une conséquence de ce système de codage phonologique et idéographique de notre langue que signale **Thimonnier** :

*"...Il n'en reste pas moins qu'en français, tout ce qui se prononce doit s'écrire. C'est dire que **les fautes de prononciation se traduisent presque automatiquement par des fautes d'écriture.**"*

Ceci peut avoir de grandes conséquences pour les élèves dont la phonologie est approximative, ou issue d'autres cultures. Ils peuvent disposer du sens mais maltraiter les sons utiles.

<sup>1</sup> Une des options de l'Alfonic de Martinet

<sup>2</sup> Solution retenue par Martinet avec son Alfonic, il écrit heval, her, hou, hignon, etc.

<sup>3</sup> Écritlu n'utilise pas cette écriture windgings bien entendu, mais cela peut vous aider à prendre conscience des questions que se pose l'élève à qui on impose le décodage sans codage préalable.

Ouvrons une parenthèse sur les difficultés qu'ils vont rencontrer et comment, une fois de plus, commencer par coder va être salvateur.

Je prends souvent l'exemple d'un mot bien connu des élèves du secteur de Sochaux dans le Doubs : Peugeot. Tous connaissent le sens de ce mot, c'est souvent une usine où leur papa travaille, avant d'être une marque automobile. Quelle que soit leur prononciation personnelle de ce mot, ils en connaissent le sens. Ils entendent souvent ce mot prononcé par d'autres, mais, faute d'une phonologie adéquate, ils codent ce sens oralement avec d'autres sons que ceux qu'ils entendent, avec ceux qu'ils peuvent produire et estiment le plus près de l'entendu. Pour l'exemple, supposons qu'un enfant prononce /pijo/ (il n'y a pas de /eu/ dans sa phonologie). Lorsqu'il parle, /pijo/ est bien le codage oral du sens Peugeot. Au pointage il apprend donc que les sons du sens Peugeot qu'il prononce (/pijo/) sont pointés avec les graphies "p-eu-ge-ot". A la lecture du visuel Peugeot il décodera /pijo/ en mémoire du codage, et il **comprendra** bien Peugeot parce qu'il l'aura codé. Exactement ce que nous effectuons tous au niveau littéral lorsqu'en voyant "femme" nous lisons /fame/<sup>1</sup>. L'idéographique l'emporte alors sur le phonologique, et la vue du mot "Peugeot" ou "femme" conduira au sens sans aucune erreur possible même à travers une prononciation déformée ou un décodage inhabituel. **La compréhension en lecture est au prix de cet ajustement des sons d'un sens et de leur correspondance orthographique au moment du codage.** Le codage d'un sens à travers le codage de ses phonèmes, permettra toujours l'accès à ce sens au vu de l'écrit réalisé. Exactement comme en chine plusieurs mots de dialectes différents trouvent leur sens dans le codage commun en mandarin : par exemple si les mots /fil/, /foul/, /pro/, de trois dialectes codant tous /poule/ sont traduits par un seul et même idéogramme commun, chacun y retrouvera son sens.

Un exemple avec une élève de langue maternelle française en difficulté phonologique. Je lui pointe "m-o-t-o", elle **dit** /moto/. Notoirement les phonèmes ne conduisent pas au sens, elle ne comprend pas ce qu'elle dit. Elle répète plusieurs fois /moto/, /moto/, /moto/ pour finalement réussir à faire correspondre sa propre phonologie avec le sens et s'écrie : "Ah oui, moto !" Trois remarques :

1. Si elle avait commencé par dire "mon papa a une moto" et pointé m-o-t-o, elle aurait su lire immédiatement moto. Elle aurait ajusté sa phonologie au visuel "moto" au moment du pointage, cela lui permettant l'accès immédiat au sens assuré par sa propre phonologie.

2. Elle avait bien compris à force de coder que l'objectif de la lecture était l'accès au sens. Cela lui a permis, au moment de l'accès au sens, d'ajuster son image mentale des phonèmes à la vue de moto, donc d'améliorer sa conscience phonologique.

3. Des leçons de phonologie ne parviendront jamais à uniformiser les phonèmes, chacun ayant sa propre phonologie, née de la qualité de l'audition, de l'accès à une conceptualisation des sons pour finir par comprendre ce qu'on entend, de l'audition, faible ou plus ou moins stéréo, des gestes produisant la parole, de l'envie de parler ou non, etc. Des dizaines de facteurs interviennent dans la conceptualisation

---

<sup>1</sup> Le verlan a trahi la bonne prononciation, il aurait fallu parler de /maf/ et pas de /meuf/ !

des sons permettant l'accès au sens en audition comme en production (enrhumé ou pas !). Le même travail de conceptualisation du graphème doit se faire au codage par écrit, installant, en fonction du sens, une même fonction phonologique malgré des codages différents : **menton manger, température, tampon, champs, chant, banc**, etc. Et par ailleurs chacun ayant codé "ses sons", chacun retrouvera le sens codé.

Si par hasard, comme c'est pratiqué dans 99.9% des classes certains de ces élèves en difficulté phonologique commencent par apprendre à lire, ils ne pourront pas comme ci-dessus décoder "eu" (ils ne peuvent prononcer /eu/), ignorant que cela correspond au /i/ de leur prononciation du sens "Peugeot". Si de nombreux graphèmes-phonèmes sont ainsi maltraités, si le sens des mots est parfois absent au sein du stock de vocabulaire, on peut comprendre alors le grand nombre d'échecs parmi cette population scolaire. Echec provoqué spécifiquement par l'entrée en lecture par le décodage, et pas par une déficience mentale ou autre, encore moins par une supposée dyslexie.

Tous les élèves qui ont de petits défauts de prononciation finissent par se corriger ou dépassent l'obstacle lorsqu'ils commencent par coder la parole. A l'école de Maîche, durant des années, il n'y a eu aucun dyslexique, et très peu d'interventions d'orthophoniste. Nous avons reçu des magrébins, des tchécoslovaques, des cambodgiens, des portugais, des chiliens sans aucun problème<sup>1</sup>.

## **Conclusion :**

Pour entrer rapidement et avec sûreté en communication écrite en langue française, **il faut abandonner le décodage et commencer par apprendre à coder le sens des mots à travers le codage des sons les composant** (codage phonologique et idéographique). Apprendre à écrire doit précéder et provoquer l'apprendre à lire. Apprendre à écrire engendrera l'apprentissage de la lecture.

**L'accès au sens en lecture est une conséquence du codage initial, il est toujours assuré après codage, même en cas de prononciation déficiente ou approximative.**

L'écritoire aide à prendre conscience simultanément des phonèmes et de l'aspect orthographique de notre écriture. La vue des graphies déjà utilisées ouvre la porte à la généralisation. Coder : /ruine/ avec "ruine", permet de lire sans les coder préalablement : "nuire", "urine", "unir". **L'écriture est la clé de la lecture.**

Jacques Delacour

Directeur d'école honoraire

---

<sup>1</sup> Nous étions proches du Centre de Villers-le-Lac accueillant des réfugiés. On peut trouver des témoignages de parents sur le site "ecrilu".